

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°: 10 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le samedi 11 mars à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 6 mars 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS : 5**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISET, Patrick HUSTACHE

**ABSENTS : BOS Edouard, JORCIN Michel**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : paiement acompte n°1 au profit de l'association Concordia**

Suite à la délibération du 7 janvier 2017, actant le projet Concordia pour l'été 2017, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à verser le premier acompte.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à la majorité moins Mme CORRENOZ Clotilde qui vote contre, à régler cet acompte.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Stéphane GIRARD

